

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 25 mars 2025, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 17 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Vincent MAZIN, Maire.**

Etaient présents : MM. Stéphane FALGOUX, Yves FERRIER, Matthieu-Pierre GAVAIX, Mme Hélène LAGRANGE, MM. René LEMERLE, Vincent MAZIN, Julien MONTAGNÉ, François PIGNOL, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Leslie ROMEO, M. Laurent SAUNON, Mmes Michèle TARDIEU, Agnès VACHER, Martine VAQUIER.

Procurations : M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à M. Stéphane FALGOUX, M. Guillaume FLANDIN a donné pouvoir à M. Matthieu GAVAIX, Mme Jacinthe GUILLOT a donné pouvoir à M. François PIGNOL, M. Jean-Marc LAVIGNE a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, M. Sylvain DELEVILLE a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO, Mme Florence JOUVE a donné pouvoir à Mme Lydie ROBERT, Mme Virginie MORIER a donné pouvoir à M. Vincent MAZIN, M. Jean-Claude PROST a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNÉ

Absentes : Mmes Laëtizia BOBEL, Mme Juline RODRIGUES

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2025-15 : DENOMINATION D'UNE VOIRIE A MEZEL : CHEMIN JEAN-BAPTISTE GAVAIX

M. le Maire propose au Conseil municipal de nommer un chemin situé entre la route de Pérignat et le chemin des Clos, sur le territoire de Mezel.

Ce chemin a été créé par M. Jean-Baptiste GAVAIX, président des Anciens combattants et cédé à la commune, il est proposé de le dénommer : chemin Jean-Baptiste GAVAIX.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés par 24 voix pour et 1 voix contre (M. Jean DELAUGERRE),

- APPROUVE la dénomination du chemin : chemin Jean-Baptiste GAVAIX
- CHARGE M. le Maire de procéder à l'information des personnes et administrations concernées

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 25 mars 2025,

Certifiée transmise en Préfecture, le 26 mars 2025

Le Maire,

Vincent MAZIN

La secrétaire de séance,

Danielle RANCY

